



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## bénéfices

Question écrite n° 61362

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la question de la répartition des bénéfices des entreprises entre les actionnaires et les salariés. En effet, l'annonce de l'augmentation substantielle de leur bénéfice par de nombreuses entreprises françaises cotées en bourse, pour 2004, et par suite l'annonce de l'augmentation tout aussi substantielle du montant de leurs dividendes, n'ont pas été suivies de décisions visant à augmenter le pouvoir d'achat de leurs salariés. La juste répartition des bénéfices des entreprises entre les salariés et les actionnaires étant un impératif au même titre que la compétitivité des entreprises, il lui saurait gré de lui indiquer s'il entend réagir par des mesures visant à répartir de manière plus équilibrée les bénéfices des entreprises entre les salariés et les actionnaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Balligand](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61362

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 2005, page 3134